

Communiqué de presse du 15 septembre 2023

« Oui à la décarbonation mais restons pragmatiques avant tout »

Jean-Paul Ouin, Délégué Général d'UNICLIMA



Très conscients des enjeux climatiques et environnementaux, les industriels d'Uniclimate sont engagés depuis de nombreuses années dans l'efficacité énergétique qui a considérablement progressé avec l'évolution des équipements. Ils sont également volontaires pour aller plus loin en ajoutant désormais aussi des objectifs de décarbonation des bâtiments.

En pratique, les fabricants proposent déjà de nombreuses solutions compatibles : pompes à chaleur air/eau et air/air, chaleur solaire, chaudières biomasse, systèmes hybrides, ventilation avec récupération d'énergie... Ils estiment cependant que le succès d'une action rapide, efficace et conforme aux objectifs en volume des pouvoirs publics repose sur trois prérequis :

1. Si la pompe à chaleur constitue une très bonne solution pour décarboner les besoins de chauffage, il ne sera pas techniquement ou matériellement possible d'en installer partout en remplacement des chaudières. Il convient donc de conserver la possibilité des systèmes utilisant des énergies traditionnelles pour ces cas spécifiques, si possible en association avec des solutions de chaleur renouvelable telles que le solaire thermique ou le bois énergie par exemple.
2. Il est indispensable de permettre aux biocombustibles d'apporter leur contribution positive à la décarbonation des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire.
3. Il faut laisser à l'industrie française et européenne le temps industriel indispensable pour conduire les évolutions nécessaires de l'outil industriel vers des solutions de pompes à chaleur et les systèmes hybrides.

Par ailleurs, le chauffage est loin d'être la seule fonction à devoir être prise en compte ; la production d'eau chaude sanitaire avec ses contraintes spécifiques a très souvent été

négligée dans les projections actuelles. De même, il n'est plus possible de faire l'impasse sur les exigences de qualité d'air intérieur ou de confort d'été.

Sur Renodays, l'ensemble des professionnels des filières unis dans un même message, militent pour conserver d'une manière très pragmatique la possibilité de rénover les bâtiments en plusieurs étapes successives dans le cadre d'un parcours de rénovation. Ils ont démontré que ce mode de fonctionnement ne s'oppose pas à la rénovation performante des bâtiments.

Ils ont également démontré que l'évolution technologique des équipements est venue démentir l'idée reçue selon laquelle leur remplacement en priorité serait incompatible avec la démarche de rénovation globale : grâce à la modulation de puissance, ils seront encore plus performants si une amélioration du bâti ultérieure permet de réduire les besoins.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics devraient œuvrer à la simplicité et à la stabilité des dispositifs de soutien comme les professionnels le demandent depuis des années (MaPrimeRenov' et autres). Les industriels sont très inquiets des évolutions annoncées pour 2024 qui ne vont malheureusement pas dans ce sens.

Dans un contexte économique qui se tend, les marchés de la rénovation des équipements ont d'ores et déjà subi un coup de frein important. Loin d'accélérer le rythme de la décarbonation, ces annonces risquent fort d'aboutir à l'effet inverse.

La position des industriels reste très pragmatique pour atteindre les volumes de rénovations nécessaires à la lutte contre le changement climatique : gardons ouvertes toutes les opportunités de décarboner le bâtiment en dehors de toute position dogmatique aux effets potentiellement désastreux.

À PROPOS

UNICLIMA est le syndicat professionnel des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques. Il rassemble 83 adhérents qui réalisent un chiffre d'affaires de près de 10,2 milliards d'euros, dont 2,8 à l'export, pour 23 850 emplois en France.

Uniclimate représente différents domaines d'activité comme la chaleur, y compris la chaleur renouvelable, la qualité de l'air et le froid, pour des applications dans les secteurs résidentiels, tertiaires et industriels.

www.uniclimate.fr.



Contact Relations Presse : Apolline PRIVAT

99, boulevard de la Reine 78000 Versailles | 88, rue de l'Arc de Triomphe 17100 Saintes
Téléphone : 01.39.24.29.00 | presse@factocom.fr

Retrouvez ce communiqué de presse sur <https://www.factocom.fr/agence-de-relations-presse/>

Communiqué de presse du 15 septembre 2023

Pour un parcours de rénovation performante par étapes



Présents sur Renodays avec un leitmotiv commun, Uniclimate et ses partenaires soutiennent les objectifs nationaux de rénovation énergétique et de décarbonation dans le cadre des engagements de la France à l'horizon 2030.

Dans ce cadre et d'une manière pragmatique, la filière du génie climatique dans son ensemble estime indispensable

de conserver la possibilité d'un **parcours de rénovation performante par étapes**.

En effet, la rénovation globale et performante en une seule étape se heurte à des difficultés d'ordre à la fois techniques et financiers. À lui seul, ce type de rénovation donnant la priorité à l'isolation thermique complète des bâtiments ne permettra pas d'atteindre les volumes attendus.

En parallèle, la filière professionnelle a maintes fois démontré qu'il est tout à fait possible d'avoir un objectif cohérent grâce à un parcours de rénovation par étapes successives visant le même objectif d'efficacité et de décarbonation global à terme. Cette approche pragmatique permet immédiatement de réaliser des économies d'énergie et de décarboner massivement, tout en allégeant immédiatement la facture d'énergie des maîtres d'ouvrage et/ou des utilisateurs.

Compatibilité avec les pompes à chaleur actuelles

Ainsi, l'Association française pour les pompes à chaleur (Afpac) a montré lors de sa conférence de presse du 24 janvier (1) dernier que « *les Pompes à chaleur participent à l'objectif de décarbonation du bâtiment tant en rénovation globale qu'en rénovation par étape* ».

Voici le résumé qu'elle publiait :

« La loi prévoit d'atteindre un parc immobilier BBC ou assimilé à horizon 2050. Pour cela, la rénovation globale ou performante représente un optimum technico-économique mais sa mise en œuvre rencontre des difficultés souvent de financement mais aussi de disponibilité de la main d'œuvre qualifiée. La planification et la priorisation des travaux dans le temps représentent une alternative pertinente et les PAC Air/Eau en rénovation des installations à énergie fossile une solution renouvelable efficace.

- *La PAC Air/Eau représente la solution EnR la plus efficace pour réaliser des économies de chauffage (Etude Tremi 2021).*
- *Le niveau de performance de la PAC Air/Eau est constant dans le temps : la réalisation de travaux d'isolation post installation de la PAC n'a pas d'impact négatif sur la performance du système du fait de l'évolution des conditions de fonctionnement.*
- *Un séquençage de travaux, générateur puis isolation, peut permettre d'atteindre la cible BBC*

ou Assimilée. Il est d'ailleurs à noter que les retours terrains de la filière installateurs ainsi que les informations issues des PAC connectées des membres de l'AFPAC, montrent que la grande majorité des logements individuels équipés de PAC ont déjà bénéficié de travaux d'isolation (ouvrants, combles ...) »

Illustration de la performance d'une Pac air/eau avant et après réduction des besoins thermiques

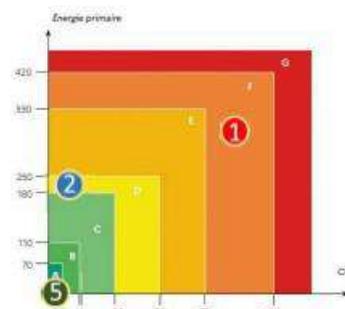
Cas d'une Maison individuelle indépendante existante représentative des situations rencontrées sur le terrain. (11,9 kW de déperditions), à Trappes (temp. ext. de base = -7°C). Surface habitable : entre 100 m² et 120 m². Plafond : sous combles perdus avec travaux d'isolation effectués après 2013. Ouvrants avec DV 4/16/4 et volet roulant ; - Porte opaque pleine isolée ; Plancher : sur vide sanitaire ; Inertie : moyenne ; Déperditions : 425 W/K.

Chronologie des travaux de rénovations énergétiques

- 1 Situation initiale avant installation de la PAC
- 2 Situation après installation de la PAC (425W/K)¹
3. Réalisation d'un bouquet de travaux pour atteindre 355W/K
4. Réalisation d'un bouquet de travaux pour atteindre 260W/K
- 5 **Rénovation compatible BBC rénovation avec isolation complète (183W/K)**

Nouveaux double-seuils des étiquettes de performance énergétique

70	6	A
110	11	B
180	30	C
250	50	D
330	70	E
420	100	F
		G



Dans la situation initiale, le logement se situe en étiquette F. Le changement de générateur par une PAC permet de gagner 2 niveaux d'étiquette en énergie et 4 en équivalent CO₂. Les travaux complémentaires d'isolation et post installation de la PAC permettent d'atteindre l'étiquette A.

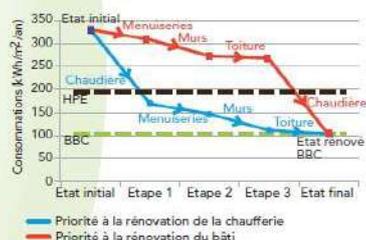
Compatibilité avec les chaudières déjà connue

Ces conclusions n'ont d'ailleurs pas surpris les professionnels puisque de nombreuses études avaient déjà souligné des résultats analogues par le passé, confortant ainsi l'expérience de terrain des professionnels.

Ainsi l'association Énergies & Avenir, qui présente les avantages de la boucle à eau chaude, dispose de plusieurs études montrant l'intérêt de parcours de rénovation par étapes. À ce titre, un graphique publié en 2015 est particulièrement explicite. Il arrivait déjà aux mêmes conclusions en prenant l'exemple de la rénovation d'une chaufferie en copropriété.

... le choix d'un phasage des travaux

Dans une perspective de rénovation globale, il est également crucial de favoriser un phasage des travaux « BBC compatibles », c'est-à-dire des bouquets de travaux séquencés et ordonnés permettant d'atteindre, en plusieurs étapes et avec un temps de retour sur investissement court, les labels HPE rénovation et BBC rénovation.



➤ Extrait de l'étude Énergies & Avenir de janvier 2015 intitulée « Réussir la rénovation énergétique en copropriété ». La priorité donnée à la rénovation des équipements permet d'économiser davantage d'énergie que les mêmes travaux en sens inverse...

Ces conclusions sont également valables pour tous les systèmes hybrides qui associent une chaudière avec une ENR (solaire thermique, Pac ou autre). La diminution des besoins de chauffage liée à l'isolation a posteriori augmente la part ENR du fonctionnement du système et donc la décarbonation des fonctions.

Faute de promouvoir la possibilité de rénovation performante par étapes, l'ensemble des partenaires d'Uniclimate sur Renodays estiment que les objectifs ambitieux de la France en matière de décarbonation et d'économies d'énergie ne pourront pas être atteints.

https://www.afpac.org/Position-de-l-AFPAC-sur-la-Pompe-a-chaaleur-en-renovation-et-les-idees-recues_a1070.html

À PROPOS

UNICLIMA

Uniclimate est le syndicat professionnel des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques. Il rassemble 83 adhérents qui réalisent un chiffre d'affaires de près de 10,2 milliards d'euros, dont 2,8 à l'export, pour 23 850 emplois en France.

Uniclimate représente différents domaines d'activité comme la chaleur, y compris la chaleur renouvelable, la qualité de l'air et le froid, pour des applications dans les secteurs résidentiels, tertiaires et industriels.

www.uniclimate.fr Contact : hugues.haentjens@uniclimate.fr

AFCE

Créée en mars 1995, l'Alliance Froid Climatation Environnement a pour préoccupation les questions d'Environnement liés à la mise en œuvre et au suivi de l'application en France et dans l'Union Européenne de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

L'Alliance a pour objectif de promouvoir dans toutes les professions liées ou participant aux filières Froid, pompes à chaleur et Climatation, une attitude responsable vis à vis de la pratique des fluides frigorigènes.

<https://www.afce.asso.fr/>

AFPAC

Créée en 2002, l'Association Française pour les Pompes à Chaleur (AFPAC) regroupe un panel représentatif de membres de l'ensemble de la filière : industriels, bureau d'études, énergéticiens, distributeurs, laboratoires d'essai et centres techniques, syndicats professionnels, services institutionnels, organismes de certification et de contrôle.

Elle réalise aussi des actions de communication auprès des pouvoirs publics français et européens afin de les sensibiliser à l'intérêt énergétique et environnemental de ces systèmes de chauffage. Elle répond enfin aux nouvelles attentes des consommateurs de plus en plus demandeurs d'informations.

<https://www.afpac.org/>

AF Ventilation

Née en janvier 2020, l'Association Française de la Ventilation est une association de filière qui a vocation à rassembler tous les professionnels de la ventilation mécanique, aussi bien pour les bâtiments résidentiels individuels ou collectifs que pour les bâtiments tertiaires. A travers l'adhésion d'organisations professionnelles, elle représente d'ores et déjà une chaîne d'acteurs de terrain qui comprend les fabricants, les distributeurs, les installateurs, les mainteneurs et les exploitants d'équipements de ventilation, sans oublier les formateurs.

<https://www.afventilation.org/>

ÉNERGIES & AVENIR

L'association Énergies & Avenir, créée en 1991, regroupe l'ensemble des professions de la filière du chauffage à eau chaude. Elle réunit les fournisseurs d'énergies, les organisations professionnelles du bâtiment, de l'exploitation, de la maintenance et de l'entretien, ainsi que les fabricants et les distributeurs d'équipement, tous convaincus de la nécessité du développement du chauffage durable. <https://www.energies-avenir.fr>

SFCB

Créé en 2017, le Syndicat français des chaudiéristes biomasse regroupe 21 fabricants et importateurs français de chaudières à bois, de petites et moyennes puissances, qui souhaitent promouvoir le chauffage central au bois dans le domestique, collectif et tertiaire.

<https://www.sfcf.fr/>

INTERCLIMA

Dans le cadre du Mondial du bâtiment, Interclima regroupe toute la filière du génie climatique autour des équipements thermiques et aérauliques du bâtiment. La prochaine édition aura lieu du 30 septembre au 3 octobre 2024 à Paris ExpoPorte de Versailles, pavillon 3.

<https://www.interclima.com/>

Communiqué de presse du 15 septembre 2023

Tendances marché 2023

Coup de frein sur la décarbonation du chauffage et de l'ECS !

Après une bonne année 2022 pour la rénovation énergétique, les tendances des marchés à mi- parcours de l'année 2023 traduisent un coup de frein qui reflète non seulement le recul de la construction neuve mais également une baisse relativement nouvelle de la rénovation dans une conjoncture économique défavorable (inflation, hausse des taux, etc.).

EVOLUTION DES MARCHES au premier semestre

Matériels	Tendance à fin juin	Commentaires
Pompes à chaleur air / eau	- 5 %	Suppression des bonus au 1 ^{er} avril et 1 ^{er} juillet
Chaudières P < 70 kW	- 30%	
Chaudières P > 70 kW	- 50 %	
Brûleurs	- 30 %	Marché directement lié à la rénovation
Chaudières biomasse ⁽¹⁾	- 56 %	1 ^{er} semestre 2023/1 ^{er} semestre 2022
Radiateurs	- 20 %	
Pompes à chaleur air/air	+20 %	Rattrapage par rapport à l'année précédente (-18 % à fin juin 2022/ fin juin 2021)

(1) Syndicat français des chaudiéristes biomasse + Uniclimate

90 000 GENERATEURS PERDUS

L'analyse du marché du chauffage central à eau chaude* montre un fort recul en nombre de générateurs sur les 6 premiers mois de l'année 2023 par rapport à la même période 2022 (- 92 000, - 22 %). Cela signifie concrètement qu'ont été maintenus en l'état d'anciens générateurs peu performants et contributeurs d'émissions de GES.

ALERTE SUR LA RENOVATION : - 25 %

L'analyse des données coup de pouce sur les travaux engagés pour les pompes à chaleur air/eau et eau/eau qui reflète la demande du marché montre que la rénovation se contracte fortement au cours du 2^{ème} trimestre 2023/ 2^{ème} trimestre 2022 - 25 %.

* de l'ordre de 2 logements sur 3 (66 %) sont équipés d'un chauffage à eau chaude (Énergies & Avenir)

PROPOSITIONS D'UNICLIMA POUR 2024

Les perspectives pour 2024 ne sont pas favorables. Les informations disponibles à ce jour sur les évolutions 2024 de MaPrimeRenov' (« *les Piliers Performance et Efficacité* ») laissent à penser que le marché de la PAC et de l'ECS thermodynamique sera considérablement ralenti compte tenu de la complexité des dispositifs d'accompagnement prévu à ce stade.

Si on devait maintenir cette distinction avec 2 piliers, il faudrait *a minima* :

CONCERNANT LE « *PILIER PERFORMANCE* »

- Que les générateurs de chauffage et d'eau chaude sanitaire soient éligibles parmi les 2 gestes obligatoires, avec a minima 1 geste d'isolation, et le traitement de la ventilation en sus.
- Que les PAC hybrides fioul et gaz restent éligibles à ce dispositif car il s'agit d'équipements majoritairement alimentés par des combustibles non fossiles.

CONCERNANT LE « *PILIER EFFICACITÉ* »

- Que la production d'eau chaude sanitaire soit prise en compte au même titre que les systèmes de chauffage. Les générateurs d'ECS à énergie renouvelable tels que le chauffe-eau thermodynamique (CET) et le chauffe-eau solaire individuel (CESI), ne peuvent pas être exclus de ce pilier.
- De maintenir les logements F et G dans ce dispositif dès lors que le remplacement du générateur par un équipement décarboné fait gagner au moins deux classes énergétiques (passage au moins en D).
- Ne pas subordonner l'installation d'un générateur décarboné à la suppression d'un générateur récent et performant (chaudière THPE**). L'installation devient alors un système hybride dans une approche économiquement pertinente, qui permet de limiter le reste à charge et la dépense publique.

**500 000 chaudières subventionnées par les coups de pouce chauffage entre 2019 et 2022.

3 prérequis proposés par UNICLIMA

A la décarbonation des moyens de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire

Très conscients des enjeux climatiques et environnementaux, les industriels d'Uniclimate sont engagés depuis de nombreuses années dans l'efficacité énergétique qui a considérablement progressé avec l'évolution des équipements. Ils sont également volontaires pour aller plus loin en ajoutant désormais aussi des objectifs de décarbonation des bâtiments.

En pratique, les fabricants proposent déjà de nombreuses solutions compatibles : pompes à chaleur air/eau et air/air, chaleur solaire, chaudières biomasse, systèmes hybrides, ventilation avec récupération d'énergie... Ils estiment cependant que le succès d'une action rapide, efficace et conforme aux objectifs en volume des pouvoirs publics repose sur trois prérequis :

1. Si la pompe à chaleur constitue une très bonne solution pour décarboner les besoins de chauffage, il ne sera pas techniquement ou matériellement possible d'en installer partout*** en remplacement des chaudières. Il convient donc de conserver la possibilité des systèmes utilisant des énergies traditionnelles pour ces cas spécifiques, si possible en association avec des solutions de chaleur renouvelable telles que le solaire thermique ou le bois énergie par exemple.
2. Il est indispensable de permettre aux biocombustibles d'apporter leur contribution positive à la décarbonation des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire.
3. Il faut laisser à l'industrie française et européenne le temps industriel indispensable pour conduire les évolutions nécessaires de l'outil industriel vers des solutions de pompes à chaleur et les systèmes hybrides.

Par ailleurs, le chauffage est loin d'être la seule fonction à devoir être prise en compte ; la production d'eau chaude sanitaire avec ses contraintes spécifiques a très souvent été négligée dans les projections actuelles. De même, il n'est plus possible de faire l'impasse sur les exigences de qualité d'air intérieur ou de confort d'été.

**** Uniclimate tient à disposition une étude réalisée par Tribu Energies pour illustrer ce sujet avec 4 exemples concrets où l'implantation d'une pompe à chaleur est trop compliquée.*

À PROPOS

UNICLIMA est le syndicat professionnel des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques.

Il rassemble 83 adhérents qui réalisent un chiffre d'affaires de près de 10,2 milliards d'euros, dont 2,8 à l'export, pour 23 850 emplois en France.

Uniclimate représente différents domaines d'activité comme la chaleur, y compris la chaleur renouvelable, la qualité de l'air et le froid, pour des applications dans les secteurs résidentiels, tertiaires et industriels.

www.uniclimate.fr.



Contact Relations Presse : Apolline PRIVAT

99, boulevard de la Reine 78000 Versailles | 88, rue de l'Arc de Triomphe 17100 Saintes

Téléphone : 01.39.24.29.00 | presse@factocom.fr

Retrouvez ce communiqué de presse sur <https://www.factocom.fr/agence-de-relations-presse/>